

18 MARS : TOUS LES FONCTIONNAIRES EN GRÈVE !

Éditorial

Au mépris de ses engagements électoraux, le Gouvernement fait le choix depuis près de 2 ans d'une politique de désengagement de l'État accentuant la réduction des dépenses publiques. Il impose une austérité renforcée et insupportable aux salariés, retraités et chômeurs tout en multipliant à travers le Pacte de responsabilité, les cadeaux au patronat qui en prime récuse toute idée de contreparties.

C'est toute la Fonction publique qui va continuer de payer le prix fort de cette politique d'économie budgétaire et, à ce titre, l'Éducation nationale, en théorie « sanctuarisée », est en réalité durement frappée.

Ainsi, dans le second degré, la préparation de la rentrée 2014 reste marquée par l'étranglement. Les créations d'emplois pour la rentrée 2014 (100 dans l'académie de Versailles) non seulement ne compenseront pas les suppressions massives subies sous l'ère Sarkozy, mais en outre, ne se traduiront pas en créations de postes suffisantes pour répondre aux besoins liés en particulier à la hausse des effectifs en collègue et en lycée. De plus, tous les leviers pour paralyser les créations de postes restent maintenus voire amplifiés : poids des HS, remise en cause des heures statutaires, classes surchargées, suppressions d'options ou de sections (STMG, ST2S...), utilisation des « opportunités » des réformes (tronc commun en lycée). **Le démantèlement de l'Éducation prioritaire** organisé par le Ministre Vincent Peillon, participe aussi de cette volonté d'économiser des moyens y compris dans les établissements où les élèves sont le plus en difficulté, bafouant ainsi les principes républicains qui fondent l'École pour tous. Le puissant mouvement de grève et de manifestation dans les établissements du 92, montre bien que cette politique ségrégative ne passe auprès des personnels !

De ce fait, le Mouvement intra 2014 reste un instrument pour imposer des choix politiques et idéologiques désastreux pour le Service public d'Éducation qui, faute de créa-

tions de postes suffisantes, paralysent la mobilité choisie des personnels.

Enfin, aucune mesure n'est prise pour mettre fin à la grave question de la dévalorisation de nos métiers et à leur perte d'attractivité qui génèrent une crise de recrutement sans précédent. Alors que les personnels du Second degré sont parmi les moins bien payés de l'UE (salaire de début de carrière à 1,13 fois le SMIC !), ils vont continuer d'être les cibles des mesures annoncées par le Gouvernement concernant l'ensemble des fonctionnaires avec le gel maintenu du point d'indice. Quant aux menaces sur le gel des carrières et des promotions, elles restent bien réelles, les engagements du Premier ministre n'offrant que peu de garanties crédibles sur un moyen terme où la Fonction publique peut se révéler un gisement d'économies juteuses pour l'État.

La FSU et le SNES combattent sans relâche la politique d'austérité et exigent une autre politique fondée sur une meilleure répartition des richesses et une fiscalité plus juste et qui fasse des services publics – dont celui de l'Éducation nationale, de vraies priorités.

C'est pourquoi, le 18 mars la FSU (dont le SNES), la CGT, FO et Solidaires appellent tous les personnels de la Fonction publique à la grève pour exiger la revalorisation de leurs salaires (augmentation du point d'indice), les créations de postes nécessaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Tous ensemble, par une mobilisation d'ampleur qui créera les conditions d'un mouvement sur la durée, nous devons peser sur le Gouvernement pour obtenir un changement radical de politique pour le Service public d'Éducation et ses personnels, et pour le Second degré en particulier.

M-D. Odent, M.Vialle, P. Boutet,
co-secrétaires généraux



SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, EMPLOIS
18 MARS : GRÈVE ET MANIFESTATION À PARIS
À L'APPEL DE LA FSU, CGT, FO ET SOLIDAIRES
RDV : 13 h 15 MONTPARNASSE

Sommaire

P. 1 Éditorial
 P. 2 et 3 Rentrée 2013
 P. 4 Métiers/système éducatif

SNES Versailles. N° de Commission Paritaire 1116 S08041 – N° ISSN 12689874.
 Prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros.
 Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré)
 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil CEDEX - Tél. : 08 03 11 11 84 / 85.
 Directeur de publication David Raffroidi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES



RENTRÉE 2014 : LE SECOND DEGRÉ ASPHYXIÉ, LE SNES ET LES COLLÈGES DANS L'ACTION

Éducation prioritaire : Relance ou abandon ? Le jeu trouble du Ministre et du Recteur

Dans l'académie, les ambiguïtés entretenues jusqu'alors par les déclarations ministérielles de Vincent Peillon sur l'Éducation prioritaire ont été levées par l'annonce des moyens attribués aux établissements pour la rentrée 2014, et le décalage entre ses annonces et la réalité du terrain a provoqué l'exaspération des collègues.

Vincent Peillon a, en effet, donné deux engagements sur la réforme de l'Éducation prioritaire :

- « pas un réseau en Éducation prioritaire ne perdrait de moyen à la rentrée prochaine », ce qui exclut, de fait, les lycées classés Éducation prioritaire qui n'appartiennent à aucun réseau et trahit, à nouveau, le renoncement à faire réussir tous les élèves au-delà de l'horizon de la scolarité obligatoire.

- Les moyens donnés aux établissements REP+, considérés comme les plus difficiles, ne seraient pas financés par la sortie d'autres établissements de l'Éducation prioritaire ni par la suppression des droits statutaires (chantiers des missions et des métiers enseignants).

Or, dans les Hauts de Seine, les collègues Éducation prioritaire, avant leur mobilisation très forte, se voyaient amputés de moyens considérables, avec comme double motif pour le DASEN, ex-IA : « il y a trop d'établissements en Éducation prioritaire dans les Hauts de Seine » et « il faut financer l'ouverture de nouvelles divisions dans le département pour faire face à la hausse des effectifs ».

Les lycées Éducation prioritaire, dans les Hauts de Seine (lycée Galilée Gennevilliers, lycée Maupassant Colombes) mais aussi dans le Val d'Oise (lycée Julie-Victoire Daubié, Argenteuil), connaissent une réduction drastique de leurs moyens qui fait sauter les seuils d'effectifs de 30 élèves par division, et oblige à tailler dans les dédoublements, les dispositifs pédagogiques, la diversité de l'offre de formation... En dépit des mobilisations mas-



sives des collègues de ces établissements, une fin de non recevoir continue d'être opposée par l'Administration à leurs revendications.

Enfin, les établissements retenus en dehors de tout critère transparent comme REP+, dans lesquels les personnels auront droit à une décharge de service, ne sont qu'au nombre de 8 dans l'académie qui comprend actuellement plus de 120 établissements classés.

La politique éducative déclinée en matière d'Éducation prioritaire dans l'académie montre l'insuffisance de l'investissement éducatif pour couvrir l'ensemble des besoins et faire de l'Éducation prioritaire une véritable priorité. La volonté de sous dimensionner les moyens budgétaires pour l'Éducation prioritaire conduit l'Administration à mettre en avant le modèle idéologique d'une Éducation prioritaire resserrée sur quelques établissements et à aggraver ainsi les inégalités sociales et territoriales.

Obtenir des choix budgétaires et éducatifs en faveur d'une véritable ambition pour faire réussir tous les jeunes et réduire les inégalités est le cœur des luttes qui se développent depuis le mois de janvier dans l'académie. Le SNES est déterminé à les poursuivre avec les collègues.

Fermeture des FCIL : mobilisation contre le désengagement du service public d'éducation

Sans préavis et sur consigne du Ministère, le Recteur a décidé de fermer à la rentrée prochaine les cinq FCIL (Formation Continue d'Initiative Locale) de l'académie préparant après le bac, les élèves aux concours infirmiers, avec un taux de réussite de l'ordre de 90%. Les moyens ainsi récupérés (5 emplois) doivent financer un module de 3h dans toutes les terminales de ST2S pour former les élèves dès l'année du bac aux épreuves de ces concours.

Le SNES, avec les personnels des établissements concernés et les lycéens voulant s'inscrire l'an prochain dans ces formations post-bac fortement mobilisés (rassemblements devant le Rectorat, les DSDEN...), s'est opposé à ces fermetures. Le module de 3h, qui offre un complément de formation utile en Terminale ST2S, ne peut servir à justifier la suppression des FCIL. La grande majorité des élèves, aux emplois du temps déjà très lourds, n'arrivent pas à concilier durant l'année de Terminale, la charge de travail qu'exige la réussite au bac et celles des concours avec la spécificité de leur référentiel. Faute de formations gratuites ouvertes dans le service public d'Éducation, ils n'auront d'autre choix que les formations privées et payantes, avec pour beaucoup, la nécessité de conjuguer leurs études avec une activité salariée pour faire face aux frais, ou de renoncer aux concours en se rabattant sur des métiers moins qualifiés (aide soignant, secrétariat médical...).

C'est un gâchis inacceptable :

- Pour les étudiants, dont beaucoup sont issus des classes populaires et se voient privés de la perspective d'accéder à des métiers qualifiés et mieux rémunérés (bac plus 3).
- Pour le Service public d'Éducation, avec la destruction de savoir faire d'équipes et d'établissements qui préparaient efficacement des étudiants, ce qui laisse la main libre au secteur privé et marchand.
- Pour l'intérêt général car les besoins en personnels hautement qualifiés et formés dans les métiers sociaux et infirmiers sont intenses.

Le SNES continue d'intervenir et de revendiquer la transformation des FCIL en classes préparatoires et la généralisation de celles-ci sur le modèle de ce qui se fait pour les écoles d'ingénieurs et de commerce.

RENTRÉE 2014 : LE SECOND DEGRÉ ASPHYXIÉ, LE SNES ET LES COLLÈGUES DANS L'ACTION

Le compte n'y est pas !

La rentrée 2014, en raison de l'insuffisance des créations d'emplois pour compenser la hausse des effectifs, s'annonce désastreuse : augmentation des effectifs par classe, suppression de doubléments, d'options, regroupements antipédagogiques de LV1, LV2, LV3, de séries L/ES, S/ES, inflation des heures supplémentaires...

Depuis le mois de janvier, les actions locales, souvent impulsées par les sections d'établissements du SNES et relayées par les sections départementales et la section académique, associant parents d'élèves et lycéens, se multiplient : grèves d'établissement, rassemblement devant les DSDEN, rejet des DHG en CA, interventions auprès des élus...

Pour fédérer les luttes et élargir le mouvement, la section académique, avec celles de Paris et de Créteil, a appelé le jeudi 13 février à une journée de grève et de manifestation à Paris comme nouvelle étape de la construction de la mobilisation (plus de 2000 manifestants devant le Ministère).

Le Second degré doit avoir les moyens de son bon fonctionnement, les élèves des conditions permettant à tous de réussir, les personnels des conditions de travail qui s'améliorent enfin. La priorité à l'Éducation doit devenir une réalité pour le Second degré.

Cela réclame un investissement éducatif, clairement menacé par la politique d'austérité, et des choix éducatifs ambitieux ! C'est le sens et l'enjeu d'une participation massive de tous à la journée de grève et de manifestation du 18 mars !

Révolte dans les Hauts de Seine

Dans les Hauts de Seine, en décalage complet avec les déclarations de Vincent Peillon (« pas un établissement en Éducation prioritaire ne perdra de moyens ») le DASEN a voulu remettre en cause l'Éducation prioritaire. Faute de moyens à la hauteur des besoins, il a ponctionné des heures dans les établissements qui en relèvent pour financer les ouvertures de divisions dans l'ensemble du département, ouvertures par ailleurs insuffisantes, pour faire face à la hausse des effectifs.

Il a ainsi déclenché une véritable révolte, d'abord, dans les établissements de l'Éducation prioritaire, puis, dans les autres, confrontés à l'exercice d'une rentrée impossible.

A l'initiative du SNES, qui a recherché l'unité la plus large et à élargir constamment le mouvement, les journées d'action, de grève et de manifestation sont montées crescendo dans les Hauts de Seine : rassemblement devant la DSDEN à Nanterre le 23 janvier (400 personnes), grève et rassemblement devant le MEN le 28 janvier (600 personnes), grève et rassemblement devant le Rectorat le 30 janvier, opérations collèges et lycées morts avec les parents d'élèves à Clichy, Colombes, Nanterre, grève et manifestation devant le Ministère le 4 février (800 personnes) puis le 13 février, en convergence avec les établissements en lutte des autres départements et, en particulier, de la Seine St Denis (plus de 2000 enseignants, parents, lycéens à la manifestation)...

Un mépris intolérable, une détermination renforcée

Face à cette colère, les autorités et le Ministre ont manifesté un mépris inacceptable, tentant de jouer la division et le pourrissement du conflit sans y réussir : refus du Recteur de recevoir en personne une délégation au motif de ne pas céder au chantage, représentants du Ministère se contentant de prendre des notes et de promettre des réponses que l'on attend toujours, réinjection des heures au fil des mobilisations après un dialogue limité au seul chef d'établissement, lettres mensongères envoyées par le DASEN aux parents d'élèves et aux élus sur la réalité de la situation...

Plus de 1300 heures ont été au final redonnées aux établissements dans les Hauts de Seine mais tous n'ont pas encore retrouvé leur potentiel éducatif (lycée Maupassant à Colombes, Galilée à Gennevilliers...). La réserve départementale, indispensable pour financer l'ouverture de nouvelles divisions en juin/juillet à cause des évolutions d'effectifs non prévues, a été asséchée. Le refus par le Recteur et le Ministre d'abonder la dotation générale des Hauts de Seine fait qu'il n'y a plus de moyens pour répondre aux demandes légitimes des établissements qui dénoncent actuellement les conditions de la rentrée (collège Béjart à Meudon, collèges de Chatillon, lycée Monod à Clamart...) et permettre de faire les ajustements de fin d'année.

Le SNES, avec l'Intersyndicale du 92, travaille à la poursuite du mouvement pour que les moyens du bon fonctionnement du Service public d'Éducation soit enfin donnés dans les Hauts de Seine.

4 mars 2014



Les DHG ne passent pas !

État des établissements
dans l'action en dehors du 92

4 mars : en grève

Lycée J. V. Daubié, Argenteuil
Lycée Jaurès, Argenteuil
Lycée Braque, Argenteuil

13 février : en grève

Lycée Monnet, La Queue lez Yvelines
Clg Galilée, Limay
Clg Cézanne, Mantes-la-Jolie
Clg Les Plaisances, Mantes-la-Ville
Lycée Pagnol, Athis Mons
Lycée Brassens, Courcouronnes
Clg Chantereine, Sarcelles

12 février : Rassemblement

Collègues, parents et lycéens des
lycées et collèges d'Argenteuil
devant la sous-préfecture

11 février : en grève

Clg J. Zay, Morsang/Orge
Lycée St Exupéry, Mantes-la-Jolie

4 février : en grève

Clg La Vallée, Epinay/Senart
suivi d'un blocage par les parents de
l'établissement les 5 et 6 février

31 janvier : en grève

Lycée Marcel Pagnol, Athis Mons

Pour nos salaires

Pour les services publics et l'emploi

Tous en grève et dans la manifestation

Le mardi 18 mars

Le déclassement de nos métiers, au nom de l'austérité, ça suffit !

Gel du point d'indice : 2010, 2011, 2012, 2013, 2014... jusqu'à quand?

Promotions d'échelon menacées

Recul de notre pouvoir d'achat : - 13% depuis 2000, salaire inférieur de l'ordre de 25% à la moyenne de l'Union européenne.

Créations d'emplois insuffisantes

Dans ces conditions, comment prétendre pouvoir attirer un étudiant de master sur deux ans l'Education ?

La revalorisation, c'est une demande légitime, une nécessité, une urgence !

Des créations d'emplois insuffisantes pour faire face à la hausse des effectifs et améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels

Dans les collèges et les lycées : Rentrée 2014 encore pire que les précédentes, augmentation des effectifs par classe, fermeture d'options, suppressions de dispositifs pédagogiques, alourdissement de la charge de travail...

Education prioritaire menacée : sous couvert d'une réforme destinée à la relancer, volonté de la resserrer à quelques établissements, faute de moyens en nombre suffisant

Crise de recrutement : pénurie de personnels titulaires, augmentation de la précarité, TZR corvéables et taillables à merci, stagiaires encore utilisés comme moyens d'enseignement...

***L'investissement éducatif doit être à la hauteur des engagements pris :
priorité à l'Education, réduction des inégalités,
élévation des qualifications pour tous.***

Le Pacte de responsabilité, ce sont 50 milliards de dépenses publiques en moins d'ici 2017, soit plus que le budget annuel de l'Education nationale (46 milliards), 70 milliards de richesse produite en moins, un recul des services publics et de la protection sociale, la poursuite du blocage des salaires et certainement des carrières des fonctionnaires...

**POUR QUOI FAIRE ? UN NOUVEAU CADEAU AU PATRONAT QUI, REFUSANT TOUTE
CONTREPARTIE, VA AUGMENTER SES PROFITS SANS CRÉER D'EMPLOIS !**

NOTRE MOBILISATION EN TANT QUE PERSONNELS ENSEIGNANT, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION, EN TANT QUE FONCTIONNAIRES, AUX CÔTÉS DES AUTRES SALARIÉS, DOIT ÊTRE DÉTERMINÉE ET MASSIVE POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX EN FAVEUR DES SERVICES PUBLICS, DE NOS SALAIRES ET DE L'EMPLOI.

**Soyons tous en grève et dans la manifestation à Paris
le 18 mars à l'appel de la FSU, CGT, FO, Solidaires.**



Ile de France

RDV : MONTPARNASSE À 13 H 15

DIRECTION : INVALIDES